

CM1 • FICHE 164254

Relier une définition à un métier

Objectif, prérequis et matériel

Savoir relier une définition à un métier.

Prérequis à vérifier : Faire expliquer le premier exemple. Ajuster la séance au travail déjà mené en classe.

Matériel : Fiche élève et corrigé, Crayon et feuille, Ordinateur ou tablette facultatif

Durée proposée : 75 minutes.

Séance 1 — Découvrir et verbaliser (20 min)

1. Présenter l'objectif : Savoir relier une définition à un métier.
2. Faire observer cet exemple : Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?
3. Demander comment chercher avant de révéler la réponse.
4. Institutionnaliser : Une définition donne les caractéristiques essentielles d'un mot. On la lit jusqu'au bout avant de choisir.
5. Réaliser deux questions du niveau « Je découvre ».

Séance 2 — S'exercer et expliquer (25 min)

1. Rappeler les étapes : Lis la phrase complète. / Repère le sujet, le nom ou l'indice utile. / Applique la règle et relis ta réponse.
2. Faire produire individuellement quelques réponses du niveau 2.
3. Comparer deux démarches sans nommer les élèves.
4. Travailler un corrigé proposé au niveau 3.
5. Adapter le groupe selon les erreurs effectivement observées.

Séance 3 — Évaluer puis remédier (30 min)

1. Proposer le bilan sans indices et différer la correction.
2. Demander une explication sur un exemple représentatif.
3. Lire le corrigé et reprendre la règle utile.
4. Proposer une nouvelle question sur la même notion.

5. Planifier une courte reprise lors d'une prochaine séance.

Différenciation

Reconnaître une réponse parmi des propositions et utiliser un modèle.

Produire une réponse sans choix lorsque le format le permet.

Vérifier une réponse proposée, la corriger et retrouver sa justification.

Trace écrite

Une définition donne les caractéristiques essentielles d'un mot. On la lit jusqu'au bout avant de choisir.

Évaluation et remédiation

Bilan de six questions au maximum, selon la banque, sans correction immédiate ; noter les démarches et pas seulement le total.

Corrigé des exercices

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Quel métier désigne une personne qui entretient des plantes et des jardins ?

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « organise les prêts et les collections d'une bibliothèque » ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

5. Définition : « Personne qui réalise des photographies ». Retrouve le métier.

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

6. Définition : « Personne qui vend et compose des bouquets ». Retrouve le métier.

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Définition : « Personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ». Retrouve le métier.

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

9. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare les plats dans une cuisine professionnelle » ?

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Définition : « Personne qui crée des images pour accompagner un texte ». Retrouve le métier.

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.